

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre éducatif les p'tits crayons (Dieppe) Inc.	Numéro de permis 2020027	Date d'inspection Le 29 mars 2023	
Nom de l'établissement Centre éducatif les p'tits crayons 2		Numéro de téléphone (506) 384-5936	
Adresse 520 rue Amirault Dieppe NB E1A 1C8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;

- Le ratio enfant-éducatrice/éducateur. (conforme)
- Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, l'inscription au cours d'introduction à l'éducation de la petite enfance (90hs.), les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. (conforme)
- Les rapports d'inspection, le permis, la routine quotidienne, le menu hebdomadaire, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur affiché à l'entrée de l'établissement. (conforme)

Aucune non-conformité n'a été observée au moment de cette inspection de surveillance.

Les jeux libres (avec bas sensoriel dans un groupe), le lavage des mains, le changement de couche, la collation (bagels et raisins), des activités dirigées (écrire des mots et faire des dessins) et la préparation pour aller dehors ont été des moments observés pendant la visite d'inspection de surveillance.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 mars 2023

Date

original signé par
Joel Bourque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 mars 2023

Date